



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001137

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives-Education et motricité

Présentation de la mention

Cette formation s'inscrit dans le contexte global de l'enseignement des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) dispensé au sein des Unités de formation et de recherche (UFR). Trois filières qui correspondent à des objectifs et des débouchés particuliers, bien identifiés, sont enseignées à l'UFR-STAPS de l'Université de Picardie de Jules Verne :

- Education et motricité,
- Activités physiques adaptées et santé,
- Entraînement sportif.

La licence spécialité Education et motricité (EM), spécialité également enseignée à la délocalisation de Soissons, vise à former des enseignants des activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires. Outre une connaissance des activités physiques et sportives, les enseignements, multiples, couvrent notamment les sciences humaines et les sciences de la vie afin d'apporter les éléments nécessaires à la construction de l'intervention en éducation physique et sportive (EPS). La préparation à la vie professionnelle est largement envisagée, avec, chaque année, des stages dans les différents milieux d'interventions possibles.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	166
Nombre d'inscrits en L2	117
Nombre d'inscrits en L3	102
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans (au total sans distinction)	39 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Il s'agit d'une demande de renouvellement d'un diplôme existant depuis 1992. La cohérence des enseignements et leur adéquation aux objectifs déclarés est bonne. La charge de travail des étudiants est bien équilibrée au cours des trois années. Une première année commune aux trois spécialités ainsi que certaines unités d'enseignement en seconde année permettent une spécialisation progressive des étudiants.

Le projet pédagogique reste imprécis sur plusieurs points, notamment, d'une part, l'enseignement des langues et de l'informatique et donc en fait d'éventuelles compétences additionnelles et, d'autre part, la prise en charge de publics présentant des contraintes particulières.

Bien que le contrôle continu soit évoqué, le contrôle terminal semble rester la modalité dominante. Les règles de compensation ne sont pas claires. L'évaluation des enseignements n'est pas encore mise en place.

Si l'aide à la réussite des étudiants semble une préoccupation des enseignants, les dispositifs annoncés semblent encore à préciser. Le dossier contient une énumération de moyens sans aucune autre précision.

Du fait de la structure des enseignements, il faut signaler la facilité pour les étudiants de modifier leur choix de spécialité au cours de leur cursus. Enfin, la préparation à la professionnalisation occupe une place importante dans l'organisation pédagogique : préparation du projet, stages...

Paradoxalement, si la professionnalisation est un axe fort du diplôme, il est surprenant de ne pas disposer de données statistiques ou au moins de tendance sur les résultats de cette action. De même, la participation du monde professionnel n'est pas précisée.

L'ouverture sur les possibilités de poursuite des études en master est bien indiquée avec, notamment, la possibilité d'intégrer le master mention Enseignement, spécialité EPS, de l'UPJV.

L'encouragement à la mobilité, notamment internationale, ne semble pas vraiment pris en compte.

La liste des intervenants universitaires figure dans le dossier, certaines responsabilités sont précisées, mais cela reste insuffisant en termes de fonctionnement en véritable équipe pédagogique. L'accompagnement des étudiants semblant une préoccupation réelle des enseignants, des précisions sur les dispositifs mis en place seraient intéressantes.

Au total, le dossier, bien présenté, manque de précisions sur de nombreux points. Certains documents annexes sont également confus et/ou redondants, comme celui intitulé autoévaluation des formations qui ne porte pas sur le projet, mais sur le bilan de fonctionnement des années précédentes. L'autoévaluation du projet lui-même n'existe pas.

Enfin, il existe une trop grande « proximité » entre les dossiers des trois spécialités envisagées qui rend difficile - hormis les contenus en rapport avec les aspects professionnels - la distinction de l'originalité de chacune.

● Points forts :

- Large prise en compte des aspects professionnalisants dans la formation.
- Progressivité de l'orientation et possibilité de changement de spécialité.
- Harmonisation avec des formations master correspondantes.

● Points faibles :

- Dossier imprécis sur de nombreux aspects et totalement insuffisant pour ce qui concerne toutes les données chiffrées/statistiques.
- Trop grande similitude entre les dossiers des trois spécialités.
- Absence de dispositifs d'autoévaluation.
- Fonctionnement de l'équipe pédagogique à préciser.
- Faible taux de réussite (à moduler avec l'imprécision du chiffre indiqué).
- Règles de compensation très imprécises.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

De nombreux points seraient à préciser pour ne pas se contenter de simples affirmations. Ainsi, il serait souhaitable de s'appuyer sur de réels constats objectifs pour ce qui concerne, notamment, la connaissance des étudiants, la réussite, le devenir professionnel...

La lisibilité de l'originalité de chacune des spécialités serait largement améliorée avec la construction de dossiers eux-mêmes originaux. A part quelques modifications, les dossiers sont, pour l'essentiel, communs.

De même, la mise en place de véritables équipes pédagogiques, indépendantes pour chaque spécialité serait un gage de lisibilité.

Le dispositif d'autoévaluation devrait être fonctionnel.

Les règles de compensation sont à préciser.